

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1029

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 57

À la première phrase de l'alinéa 15, substituer aux mots :

« mesures prescrites »

les mots :

« travaux et des mesures prescrits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.